

Compte-rendu

Titre du comité

12/10/2022 / 18h00 / Présentiel – Salon du personnel de la maison-mère

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Alexandre De Courcy, directeur <input checked="" type="checkbox"/> Stéphane Berthelet, directeur adjoint <input checked="" type="checkbox"/> Annie Prud'Homme, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Dominique Martel, enseignante <input checked="" type="checkbox"/> Tristan Goguen, enseignant <input type="checkbox"/> Brigitte Legris, technicienne du service de garde	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Lefebvre, technicienne en éducation spécialisée <input checked="" type="checkbox"/> Angèle Louis-Marie, parent <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Philippe Giroux, parent <input checked="" type="checkbox"/> Mounia Elqortobi, parent <input checked="" type="checkbox"/> Pauline Charbonnier, parent <input type="checkbox"/> Nazha Hadaoui, parent
Invités	
Mme Véronica Coeto Avendano, intervenante école-famille	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Présence de 10 personnes; le quorum est atteint.		Sans objet --
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	L'assemblée débute à 18h00		Fait F Non fait NF En réalisation ER

3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>M. De Courcy procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Dominique Martel propose l'ordre du jour. Mme Caroline Lefebvre seconde.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</p>		
4.	Adoption du compte-rendu du 7 juin 2022	<p>M De Courcy invite les membres à prendre connaissance du compte-rendu de la dernière séance du CÉ. Mme Annie Prud'Homme propose le compte-rendu. Mme Caroline Lefebvre seconde.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</p>		
5.	Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement	<p>M De Courcy informe les membres que la formation est obligatoire. Il explique que cette formation se fait de manière asynchrone par l'entremise de capsule informatique.</p> <p>Il faut se rendre sur le site du Ministère de l'éducation et y inscrire « conseil d'établissement » afin de visionner les capsules.</p> <p>M Berthelet transmettra le lien aux parents et aux membres du personnel.</p>		
6.	Élection de la présidente ou du président d'établissement	<p>Mme Angèle Louis-Marie se présente à la présidence du conseil d'établissement.</p> <p>Il n'y a aucune autre candidature.</p> <p>Mme Angèle Louis-Marie est élue par acclamation.</p>		
7.		<p>Mme Pauline Charbonnier se présente à la vice-présidence du conseil d'établissement.</p>		

	Élection de la vice-présidente ou du vice-président d'établissement	Il n'y a aucune autre candidature. Mme Pauline Charbonnier est élue par acclamation.		
8.	Élection de la secrétaire du conseil d'établissement	Mme Mounia Elqortobi se présente comme secrétaire du conseil d'établissement. Il n'y a aucune autre candidature. Mme Elqortobi est élue par acclamation.		
9.	Liste des activités du CÉ	M De Courcy présente le document « Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et ses collaborateurs ». <u>Projet éducatif</u> : annonce que la partie « mathématiques » remplacera la section « socialiser ». Actions à poser en 2022-2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du projet éducatif en place • Élaboration du projet éducatif à mettre en place <u>Plan de lutte à l'intimidation et à la violence</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du plan en place • Élaboration du nouveau plan à mettre en place Voir autres éléments en annexe.		
10.	Règle de régie interne	M De Courcy procède à la présentation du document « Régie interne » du conseil d'établissement de l'école Saint-Bernardin. Des modifications seront apportées au point 8 du document : la phrase « le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire » se lira dorénavant comme suit : « le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de l'école ».		

		<p>Le document, modification incluse, est proposé par Mme Charbonnier. M Giroux seconde. Aucun vote n'est demandé. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (Adoption / Report / Refus)</p> <p>Le document est joint en annexe.</p>		
11.	Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt pour un membre du conseil d'établissement	<p>M De Courcy informe les membres qu'ils doivent remplir le document « déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement ».</p> <p>La déclaration est à remettre d'ici la prochaine rencontre du conseil d'établissement.</p>		
12.	Calendrier des rencontres 2022-2023	<p>Les prochaines rencontres auront lieu le lundi soir, à partir de 18h15, selon le calendrier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 21 novembre 2022 • 19 décembre 2022 • 23 janvier 2023 • 13 février 2023 • 20 mars 2023 • 17 avril 2023 • 15 mai 2023 • 12 juin 2023 		
13.	Budget de fonctionnement (CÉ) et budget de perfectionnement	<p>M De Courcy explique que le CÉ a droit à un budget de fonctionnement de 400\$ et un budget de perfectionnement de 400\$.</p>		

		<p>Mme Dominique Martel propose que le budget soit utilisé. M Giroux seconde. Personne ne demande le vote. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (adoption / report / refus)</p>		
14.	Budget OPP	<p>M De Courcy explique que le CÉ peut octroyer à l'OPP un budget de fonctionnement de 50\$. Il est précisé que l'OPP peut demander des budgets supplémentaires pour diverses activités au courant de l'année. Mme Elqortobi propose l'octroi du budget de fonctionnement. M Tristan Goguen seconde. Personne ne demande le vote. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (adoption / report / refus)</p>		
15.	Règlementation du service de garde 2022-2023	<p>Mme Legris étant absente, M De Courcy présente la réglementation du SDG. Différentes modifications ont été apportées par le Ministère et les nouveaux tarifs suivants ont été établis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc matin 7h00 à 8h00 (1^{re} à 6^e année) : 3\$ • Bloc matin 7h00 à 8h20 (préscolaire) : 4,50\$ • Bloc du midi 11h30 à 13h00 (pour tous) : 4,00\$ • Bloc du soir 15h15 à 18h00 (1^{re} à 6^e année) : 8,25\$ • Bloc du soir 14h27 à 18h00 (préscolaire) : 10,50\$ <p>Journée pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentement les frais sont à 9\$. Le prix minimum a augmenté à 10,75\$ et peut aller jusqu'à 15,30\$. 		

		<ul style="list-style-type: none"> Le service de garde propose de garder le tarif des journées pédagogiques au prix minimum soit 10,75\$. <p>La proposition concernant le tarif des journées pédagogiques est proposée par Mme Mounia Elqortobi.</p> <p>Secondé par Mme Annie Prud'Homme.</p> <p>Aucun vote n'est demandé</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (adoption / report / refus)</p> <p>Maintien des frais de garde lorsque les enfants sont en absences prolongées (voyages ou maladies).</p> <p>Mme Pauline Charbonnier propose que les frais de garde soient maintenus lors d'une absence prolongée d'un élève.</p> <p>Mme Caroline Lefebvre seconde.</p> <p>Aucun vote n'est demandé.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (adoption / report / refus)</p>		
16.	Sorties culturelles	<p>Point annulé. Aucune sortie à présenter.</p> <p style="text-align: center;">Prise de décision (approuver / refuser)</p>		
17.	Utilisation des locaux par la Ville de Montréal	<p>La ville de Montréal souhaite louer le gymnase de l'annexe les mardis et les jeudis soir avec l'organisme les Monarques de Montréal.</p>		

		<p>La ville de Montréal souhaite louer le gymnase de la maison-mère du lundi au jeudi avec l'organisme l'École Nationale du cirque.</p> <p>M Giroux propose la location des gymnases.</p> <p>M Tristan Goguen seconde.</p> <p>Aucun vote n'est demandé.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;">Prise de décision (approuver / refuser)</p>		
18.	Consultation/discussion	Aucun point		
19.	<p>Nouvelles de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet école-famille • Activités parascolaires 	<p><u>Projet école-famille</u> :</p> <p>Mme Véronica Coeto présente le rôle du comité école-famille (composé d'enseignant, de professionnels, du service de garde et, idéalement, de parents) aux parents du conseil d'établissement. On parle d'une rencontre par mois. Les mandats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la communication école-famille. • Cibler les enjeux de communication (langue, taux de réponse, implication à différents niveaux, etc.). • À long terme, le but est que l'équipe-école devienne autonome dans l'amélioration des pratiques de collaboration. • Présenter l'offre de services des partenaires du quartier <p><u>Activités parascolaires</u> : maternelle à voir (parkour intérieur, cirque, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chorale • Basketball • Futsal • Cirque • Handball 		

		<p><u>École des grands :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le CEGEP Rosemont. • Aide aux devoirs • 1/2 académiques, 1/2 ludique sciences 		
20.	Nouvelle du service de garde	Aucune nouvelle		
21.	Varia	<p>1. Sécurité au service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identité vérifiée à la porte. La vérification n'est pas faite d'emblée. Un suivi sera fait au service de garde. <p>2. Habillement au service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • On remarque que les manteaux ne sont pas toujours portés en fin de journée. • Mme Caroline précise qu'en général un suivi est effectué et que les variations de température sont difficiles à suivre. • Un suivi sera tout de même effectué. <p>3. Liste d'élève incluant les modalités de retour à la maison des élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde → ce point sera reconduit au prochain CÉ.</p>		
22.	Date de la prochaine rencontre : à confirmer	Lundi 21 novembre 2022 à la maison-mère		
23.	Levée de séance	La séance est levée à 20h25		